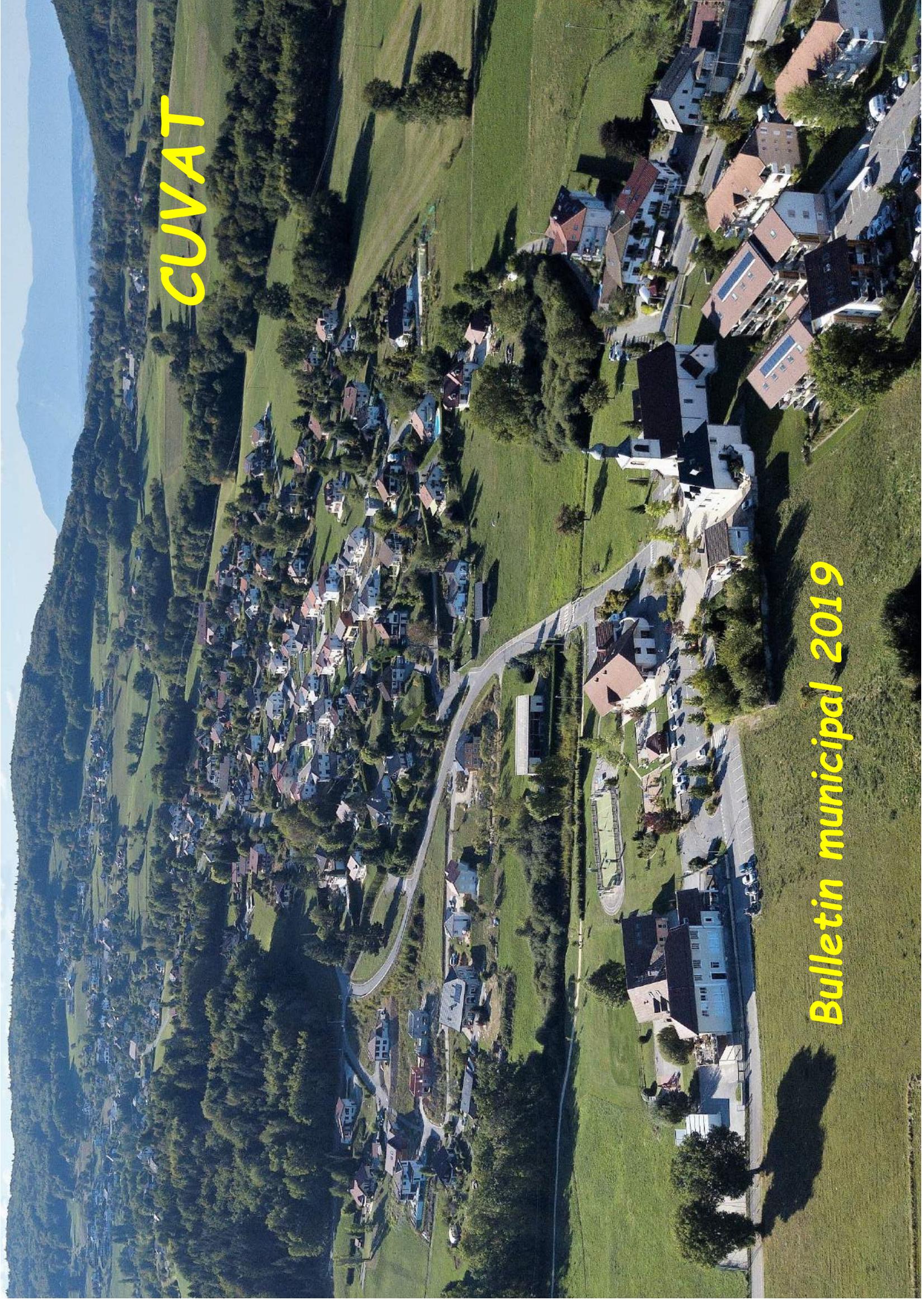


CUVAT

Bulletin municipal 2019



Sommaire

Page 2 : Plan de CUVAT

Vie municipale

Page 5 : Editorial du Maire
Page 6 : Etat-civil
Page 7 : Urbanisme
Page 8 : Budget
Page 10 : Voirie - Travaux
Page 12 : PÉriscolaire
Page 14 : Bloc-notes
Page 19 : Nature au cœur

Evènements

Page 20 : Mémoire
Page 21 : A la une !
Page 22 : Cérémonies
Page 23 : Journée des séniors
Page 24 : Noël de nos aînés

Vie associative

Page 25 : Amicale Boules de Cuvat
Page 26 : Association des Parents d'Elèves
Page 27 : Chorale Nuances
Page 28 : Comité des Fêtes
Page 29 : Cuv'à Patch
Page 30 : Cuvat Ciné Livres
Page 31 : Echecs Tarot Cuvat
Page 32 : Paroisse Saint Marc du Parmelan
Page 33 : Souvenir Français
Page 34 : Les associations

Dossier

Page 35 : L'Europe

Page 37 : Numéros utiles

Directeur de la publication : Monsieur Dominique BATONNET, Maire de CUVAT
1 place de l'Eglise—74350 CUVAT
Téléphone : 04 50 46 86 69

**Le Maire et le Conseil Municipal remercient vivement
les annonceurs qui ont contribué à la publication du bulletin et
les personnes qui ont participé à son élaboration.**

VIE & VERANDA
PLUS D'ESPACE POUR VOS RÊVES

558 Route de Bellegarde
74330 SILLINGY-EPAGNY
Tél. 04.50.45.94.84
SHOW ROOM 300 m²



**VERANDA BOIS
& ALU**
AGRANDISSEMENT
RENOVATION
MENUISERIE

Bar • Restaurant
Tabac • Dépôt de Pain • Loto
Les Sapins
Ouvert
7/7
Cuvat - Tél. 04 50 46 80 20

Editorial du Maire



L'année 2018 s'est achevée avec ses joies et ses peines pour chacun d'entre nous.

Depuis de nombreux mois, les dispositions gouvernementales, notamment budgétaires, font la une de l'actualité politique et les collectivités territoriales contribuent largement à l'effort de redressement des finances publiques : baisse des dotations, hausse des fonds de péréquation, suppression de la taxe d'habitation (dont on ne sait toujours pas comment elle sera compensée), encadrement de nos budgets de fonctionnement tout en recevant de nouvelles charges... Pour autant, l'équipe municipale ne se laisse pas aller au découragement, et même s'il n'est pas impossible que nous soyons amenés à faire des choix sur nos investissements, nous gardons toute notre volonté de faire aboutir les projets prévus.

En 2018, un certain nombre de travaux de réhabilitation, de rénovation ou d'entretien ont été réalisés visant à maintenir les bâtiments ou lieux publics en état ou à améliorer encore la sécurité.

2019 verra se concrétiser, entre autres, deux projets importants : le début de la construction d'une cantine-garderie concomitamment avec l'agrandissement de l'école, et la réfection de la route des Voisins qui se dégrade à grande allure. Tout cela avec, j'en ai bon espoir, des aides financières qui seront les bienvenues.

La révision du Plan Local d'Urbanisme s'achève. L'enquête publique consécutive à l'arrêt vient de se terminer. Nous pouvons donc raisonnablement espérer une approbation définitive du nouveau PLU au cours du printemps 2019.

Je veux ici revenir sur les problèmes d'incivilité auxquels nous sommes régulièrement confrontés et qui finissent par coûter cher à la collectivité : dégradations diverses, déchets déposés n'importe où, attitudes inadmissibles de certains conducteurs, transgression des règles de vie établies...

Le « bien-vivre » à Cuvat est l'affaire de tous. Il semble que quelques-uns ne le comprennent pas.

Je tiens toutefois à remercier tous ceux qui y participent : les conseillers municipaux, le personnel communal, les enseignants, les membres des associations, et tous les cuvetins qui, par leurs actions et leur comportement respectueux et solidaire, font que notre village reste un endroit agréable à vivre.

Je profite d'ailleurs de cette occasion pour vous annoncer que vous serez sollicités pour participer à une journée environnement qui sera organisée le samedi 4 mai 2019. J'espère que vous serez nombreux à répondre à notre invitation.

Pour terminer cet éditorial par une note un peu plus gaie, sachez qu'en 2019 aura lieu le 183^{ème} festival des musiques du Faucigny. Cette manifestation, qui se déroule tous les 13 ans, est prévue les 29 et 30 juin, journées pendant lesquelles pas moins d'une trentaine d'harmonies regroupant plus d'un millier de musiciens se produiront à Cruseilles et sur tout le territoire de la communauté de Communes. Une grande fête en perspective.

L'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal se joint à moi, pour vous souhaiter, à toutes et à tous, à vos familles et vos proches tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2019.

Bonne année !

Votre Maire, Dominique BATONNET

Etat-civil



30 naissances dont :

LAVOREL Rose	08 janvier 2018	MARMIN Léo	10 juin 2018
PETIT Maé	11 janvier 2018	SCHUMACHER Sienna	10 août 2018
CHARON Matello	16 janvier 2018	BETEMPS William	27 août 2018
LAROCHE Inès	26 janvier 2018	BAILLY Lucile	31 août 2018
LAROCHE Manon	26 janvier 2018	BERNARD Emma	31 août 2018
MOY Romy	11 février 2018	BOURNISIEN GOULUT Joy	08 octobre 2018
MORIN Victor	28 février 2018	BEURIER Tessa	10 octobre 2018
FACHE Thomas	06 avril 2018	MANIVOZ RAO Martin	17 octobre 2018
DUFAYARD Candice	08 avril 2018	HÉE Lucie	14 novembre 2018
HUBBLE Jules	24 avril 2018	VABRE Nila	25 novembre 2018
CHANEL Candice	15 mai 2018	CARDOSO CRISTOFARO Mattia	11 décembre 2018

Mariages



GRANJON Nicolas et ROBART Laetitia	21 juillet 2018
SUATON Jérémy et DONARD Laura	25 août 2018
LAVOREL Alexandre et LAURENT Emilie	08 septembre 2018
SCHUMACHER Emanuel et LAMY Marine	22 septembre 2018
FROBERT Pierre et RUIN Laure	03 novembre 2018
STEVENAZZI Rinaldo et COURTADE Cécile	24 novembre 2018

Décès



GRUAZ Françoise née BUFFET	03 février 2018
DÉNERVAUD Francis	12 juin 2018
PERNET-COUDRIER Yvette née CROCHET	16 juin 2018
CORBET Raymond	02 novembre 2018

Urbanisme

Au 21 décembre 2018, ont été déposés :

- ⇒ 45 Certificats d'urbanisme :
44 d'information et 1 d'opération ;
- ⇒ 39 Déclarations préalables de travaux :
34 « sans opposition », 1 « opposition », 2 « classé sans suite », 1 « abrogée » et 1 « en cours d'instruction » ;
- ⇒ 0 Permis d'aménager :
- ⇒ 0 Permis d'aménager modificatif :
- ⇒ 20 Permis de construire :
16 « avis favorable », 2 « refus » et 2 « classé sans suite » ;
- ⇒ 9 Permis de construire modificatifs :
8 « avis favorable » et 1 « refus ».

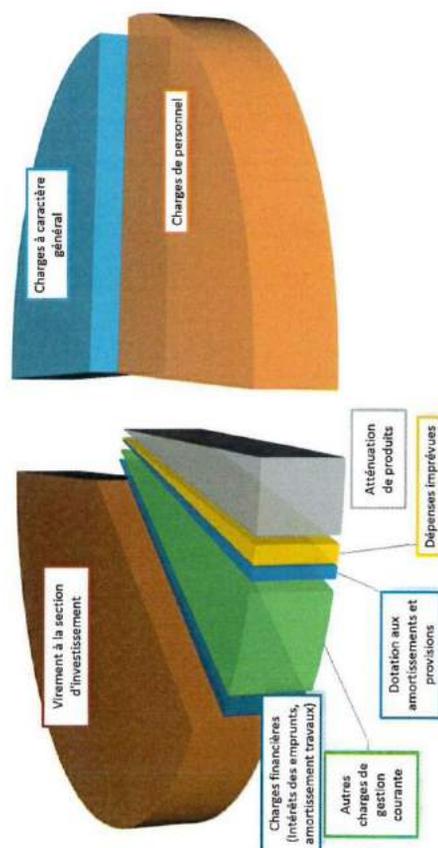


Budget primitif 2018

BUDGET PRIMITIF 2018 - Section de fonctionnement

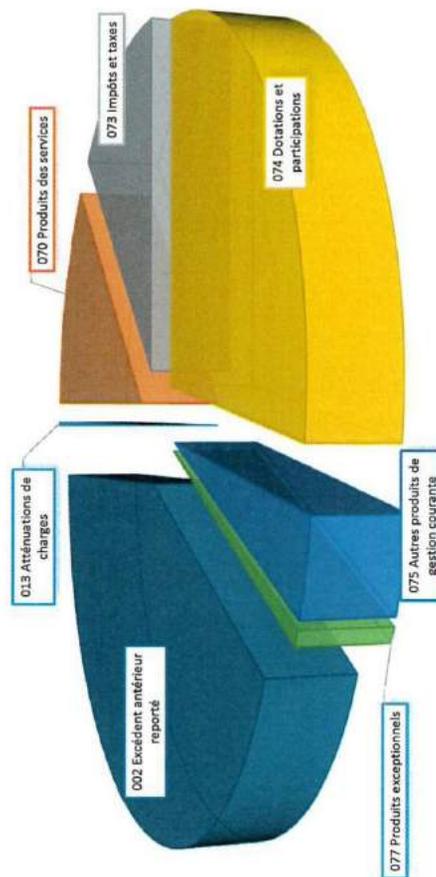
DEPENSES		
Imputation	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général (fournitures, entretien, maintenance, cantine, garderie...)	342 019,00
012	Charges de personnel	337 033,00
014	Atténuation de produits (péréquations, reversements...)	39 638,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00
042	Dotations aux amortissements et provisions	7 139,84
065	Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, frais de mission, cotisations retraites, subventions...)	61 559,00
066	Charges financières (Intérêts des emprunts, amortissement travaux)	7 500,00
023	Virement à la section d'investissement	527 682,26
TOTAL GENERAL		1 332 571,10

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES		
Imputation	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges (remboursement personnel assurance)	2 700,00
070	Produits des services (concessions cimetières, ordures ménagères, coupes de bois, redevance garderie périscolaire, cantine...)	160 723,00
073	Impôts et taxes (contributions directes, taxe sur l'électricité, droits de mutation)	170 517,00
074	Dotations et participations (DGF, fonds frontaliers, subventions, taxe d'habitation...)	364 266,00
075	Autres produits de gestion courante (location salle, appartements communaux...)	52 000,00
077	Produits exceptionnels	9 000,00
002	Excédent antérieur reporté	573 365,10
TOTAL GENERAL		1 332 571,10

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

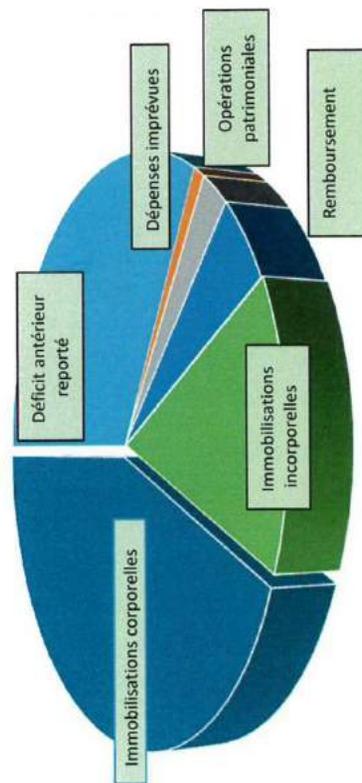


Budget primitif 2018

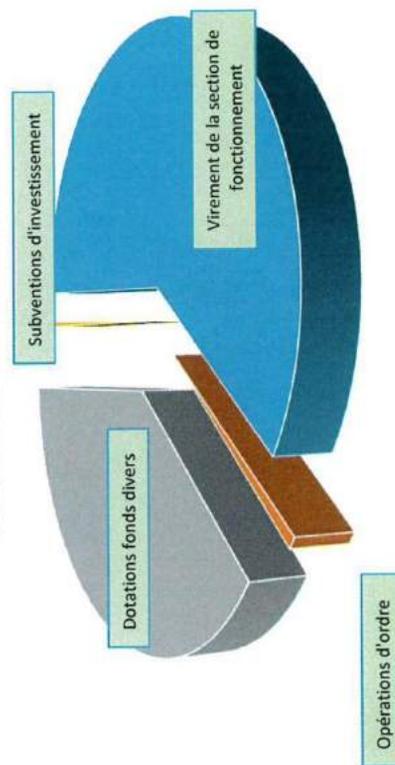
BUDGET PRIMITIF 2018 - Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Imputation	Libellé	Imputation	Libellé
001	Déficit antérieur reporté	021	Virement de la section de fonctionnement
020	Dépenses imprévues	040	Opérations d'ordre (amortissement travaux SISS)
041	Opérations patrimoniales	10	Dotations fonds divers (FCTVA, TLE, TA, excédent de fonctionnement capitalisé)
10	Dotations fonds divers	13	Subventions
16	Remboursement d'emprunts		
20	Immobilisations incorporelles (frais d'études, frais documentation urbanisme, numérisation...)		
21	Immobilisations corporelles (matériel, voirie, frais notariés, administratifs, acquisition terrains, achat mobilier, outillage...)		
	TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL
	884 624,01		884 624,01

DEPENSES INVESTISSEMENT



RECETTES INVESTISSEMENT



Voirie - Travaux

Voirie

Afin de faciliter le stationnement aux abords du chef-lieu, il a été créé 12 places de parking dans la partie basse de la route de Cluchina.



Le hameau des Prés-Ravis et la route des Caves ont fait l'objet de différents aménagements (ralentisseurs, écluse, chicane).

La mise en place de deux passages piétons (chemin des Écoliers et route de Burgaz) a permis de sécuriser le carrefour avec la route des Voisins. La signalisation piétonnière aux abords de la place du village a été renforcée.

En partenariat avec la Régie électrique de Seyssel, une tranche d'enfouissement des réseaux secs a eu lieu route de Ferrières-route de Mandallaz.

Après le chemin des Écoliers en 2016, c'est à présent au chemin rural du Murgier d'être réhabilité. Le bornage a été réalisé et les travaux devraient se dérouler au printemps. Cette nouvelle voie sera piétonnière.

Travaux

Les travaux concernant la salle polyvalente se sont poursuivis, avec cette année :

- Le changement de l'éclairage (Led) ;
- La reprise des lambris extérieurs ;
- Le remplacement de tous les faux-plafonds réalisé par Pierre GRUFFY, agent technique de la commune.



Une partie des menuiseries extérieures du presbytère ont été changées.

Voirie - Travaux

Travaux école et construction d'une cantine - garderie

En 2016, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et la commune ont mené conjointement des études sur un projet d'extension et de réhabilitation de l'école élémentaire (compétence intercommunale) et de construction d'un bâtiment destiné à la cantine et à la garderie (compétence communale).



Le coût estimatif du projet global se monte à 2 500 000 € HT dont 1 000 000 € pour la commune de CUVAT.

Travaux concernant l'école :

- ⇒ Création d'un bâtiment regroupant deux classes supplémentaires et un atelier relié avec le bâtiment Jules Ferry par un préau. Une possibilité d'extension pour deux autres classes est en outre prévue au niveau du patio reliant le bâtiment actuel et le nouveau bâtiment ;
- ⇒ Réhabilitation et remise aux normes de l'ancien bâtiment.



EXPRESSION LIBRE // Vue intérieure du restaurant scolaire

Travaux cantine - garderie :

- ⇒ Construction d'un bâtiment de plain-pied comprenant un espace restauration avec une salle de restaurant et cuisine, une salle de garderie, une salle de temps calme, des sanitaires et des locaux de stockage ;
- ⇒ Le bâtiment aura un accès direct sur la cour de récréation.

Prévus pour démarrer à l'été 2019, les travaux se poursuivront jusqu'en août 2020, les bâtiments devant être livrés pour la rentrée scolaire de septembre 2020.



EXPRESSION LIBRE // Axonométrie

Périscolaire

La mairie de Cuvat propose aux parents d'élèves de la commune des services périscolaires – cantine, garderie - destinés à faciliter l'organisation de leur vie professionnelle. Ainsi, sur une large amplitude allant de 7h00 à 19h00 (hors horaires scolaires), leurs enfants peuvent être pris en charge, pendant les jours d'école, par une équipe de 9 personnes (plus 2 ATSEM le midi) compétentes et motivées.

A ce jour, 150 enfants sont inscrits à la cantine et 173 à la garderie, qui représentent 140 familles. Des effectifs en nette hausse ces dernières années qui font que la seule infrastructure dont nous disposons – la salle polyvalente – devient inadaptée. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a décidé la construction d'un bâtiment périscolaire simultanément avec l'agrandissement de l'école prévu par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, compétente en matière scolaire. La livraison de ce bâtiment est normalement prévue pour la rentrée 2020 (voir page 11)

Depuis septembre 2016 et jusqu'à juin 2019, c'est la société ELIOR qui assure la livraison des repas en liaison froide (passé cette date, nous serons dans l'obligation de lancer une consultation pour un nouveau marché public). Ceux-ci sont réchauffés par notre équipe avant d'être servis aux enfants. Ces repas présentent toutes les garanties réglementaires tant sur le plan nutritif que sur celui de la qualité avec l'utilisation de produits locaux et une composante bio à chaque repas.

Depuis la rentrée 2018, le goûter de 16h30, apporté par les enfants fréquentant la garderie, est pris dès la sortie de l'école.



*L'équipe de la cantine/garderie:
De gauche à droite : debout : Emilie – Allison – Pascal – Jeannot – Flora – Karine
accroupies : Priscilla – Julia - Manuela*

Périscolaire

Le budget consacré au périscolaire traduit l'effort important consenti par la commune pour nos enfants. Vous pouvez le constater à la lecture du tableau ci-dessous (budget année scolaire 2017-2018) :

	CANTINE		GARDERIE	
DEPENSES	Frais de personnel	80 440	Frais de personnel	81 870
	Achat repas ELIOR	56 530	Frais de fonctionnement	14 380
	Frais de fonctionnement	29 740		
	TOTAL DEPENSES	166 710	TOTAL DEPENSES	96 250
RECETTES	Facturation repas parents	94 170	Facturation parents	65 100
	TOTAL RECETTES	94 170	TOTAL RECETTES	65 100
BILAN	RECETTES - DEPENSES	-72 540		-31 150

A titre d'information, à la date du 1^{er} juillet 2018, la somme des **impayés** «clients» de la cantine et de la garderie se montait à **2 552 €** pour la période de septembre 2017 à juin 2018.

Il est important de contribuer à la bonne marche de notre commune et pour cela, le paiement des services utilisés dans le cadre de la cantine et de la garderie se doit d'être normal, régulier et spontané.

Bien entendu, la situation a été régularisée au moment de l'inscription des enfants pour la rentrée de septembre 2018...

Tarifs actuels

GARDERIE : 2.60 € de l'heure

CANTINE SCOLAIRE : 5 € le repas

Adhésion

15 € par enfant

15 € par famille

Horaires

7H à 9H et 16H30 à 19 H

12 H à 13H20

(Pour les détails, merci de vous référer au règlement unique de la cantine - garderie)



La garderie c'est aussi des moments sympas, partagés par l'équipe et les enfants .

Bloc - notes

COMMUNE DE CUVAT

ARRETE DU MAIRE N° 2018/47 PORTANT SUR LES BRUITS DE VOISINAGE (RESTRICTION D'HORAIRE)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CUVAT,

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2212-2 ;
- VU le code de la santé publique et notamment les articles L1311-1 et suivants ;
- VU le code de l'environnement ;
- VU l'arrêté préfectoral du 26 juillet 2007 portant réglementation des bruits de voisinage ;
- CONSIDERANT qu'il y a lieu de modifier l'horaire d'utilisation de matériels bruyants.

ARRÊTE

ARTICLE 1 – Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 20 h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés.

ARTICLE 2 – Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à :

Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie,
Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA BALME DE SILLINGY,

Fait à CUVAT, le 28 septembre 2018

Le Maire

Fibre optique

Les travaux sont en cours et les prévisions sont les suivantes :

- Fin des travaux génie civil prévue au 21/12/2018 ;
- Fin des travaux fibre optique (déroulage/raccordement) prévue au 22/05/2019 ;
- Opération de réception prévue au 21/06/2019.

Ensuite, la société Covage sera en charge de la commercialisation et de l'exploitation du réseau.

Bloc - notes

Faux sites administratifs, attention aux arnaques !

De faux sites administratifs proposent d'effectuer, moyennant rémunération, certaines démarches administratives courantes (demandes de permis de conduire, de carte grise, d'extrait d'acte de naissance) en lieu et place des usagers. Renseignez-vous auprès des sites officiels de l'administration avant de passer une commande.

Faut-il payer pour effectuer des démarches administratives ?

Certaines démarches administratives sont proposées gratuitement par l'administration française sur des sites officiels : elles permettent, par exemple, de consulter le nombre de points restant sur un permis de conduire, demander un extrait d'acte de naissance, demander une carte grise ou demander un extrait de casier judiciaire.

Rien n'interdit cependant à un professionnel, même étranger, qui ne dépend d'aucune administration publique, de proposer ce service moyennant une contrepartie financière, **à condition de respecter des règles précises** :

- si le consommateur souhaite que l'exécution de la prestation de services proposée commence avant la fin du délai de rétractation de 14 jours, le professionnel doit recueillir sa demande expresse en ce sens ;
 - dans cette hypothèse, le consommateur doit être informé qu'une fois la commande passée auprès du site de la société, il ne pourra en principe plus l'annuler sans frais, dès lors qu'il a également expressément renoncé à son droit de rétractation, sauf si la prestation n'a pas été pleinement exécutée, auquel cas il versera un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ;
- le consommateur doit recevoir une information claire sur les tarifs pratiqués et une facture/confirmation de commande TTC.

Comment reconnaître les faux sites administratifs ?

Le Centre européen des consommateurs a reçu plusieurs réclamations de consommateurs visant de faux sites administratifs qui proposent d'effectuer, moyennant rémunération, certaines démarches administratives en lieu et place des demandeurs.

Ces sites n'hésitent pas à tromper le consommateur en prenant l'apparence de sites officiels : reproduction à l'identique de la charte graphique du site, usage des couleurs bleu-blanc-rouge, référence à des ministères, référencement en tête des moteurs de recherche.

Certains sites vont plus loin que le simple paiement du service. **Les consommateurs doivent rester attentifs et vérifier qu'ils n'ont pas été abonnés, à leur insu, à un service dont ils n'ont pas besoin.**

Bon à savoir :

Pour éviter toute confusion, vérifier l'adresse Internet (URL) du site : **les URL de l'administration française se terminent invariablement par ".gouv.fr" ou ".fr" et jamais par ".gouv.org" ou ".gouv.com"**.

Un site en ".fr" ne garantit pas obligatoirement qu'il s'agisse d'un site officiel et la société qui l'exploite peut ne pas être établie en France.

Il est conseillé, avant d'entreprendre toute démarche administrative :

- de se renseigner d'abord avant de passer une commande et de donner ses coordonnées de carte bancaire à <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/franceconnect>
- de consulter les conseils pour vérifier le sérieux de la société qui propose le service à <https://www.europe-consommateurs.eu/fr/quels-sont-vos-droits/achats-sur-internet/avant-la-commande/choisir-un-vendeur-sur-internet/>
- de contacter, si le paiement a été effectué, en particulier si le site est basé dans un autre pays de l'UE, en Islande ou en Norvège. À défaut, ne pas hésiter à prendre contact avec sa banque pour une éventuelle procédure de remboursement (*chargeback*) à <https://www.europe-consommateurs.eu/fr/accueil/>

Les éléments ci-dessus sont donnés à titre d'information. Ils ne sont pas forcément exhaustifs et ne sauraient se substituer à la réglementation applicable.

Pour tout renseignement complémentaire, reportez-vous aux textes applicables et/ou rapprochez-vous de : <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Direction-departementale-de-la-protection-des-populations/Direction-departementale-de-la-protection-des-populations-DDPP> ou <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Direction-departementale-de-la-cohesion-sociale/Direction-departementale-de-la-cohesion-sociale-DDCS>

Bloc - notes

Baby-Sitting



Afin d'offrir une information actualisée aux parents en recherche de baby-sitters, nous invitons, à se faire connaître en mairie, tous les jeunes souhaitant :

- * Proposer leurs services ;
- * Se désinscrire.

La liste est disponible sur le site internet à l'adresse <http://cuvat.org/vie-pratique/services-publics/baby-sitting/> .

Rappel : l'âge légal est de 16 ans.

Les informations à fournir sont : nom, prénom, année de naissance, n° de téléphone, adresse postale. Vous pouvez les adresser :

- Soit par courrier à Mairie, 1 place de l'Eglise, 74350 CUVAT ;
- Soit par courrier électronique à mairie.cuvat@orange.fr

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Résidents suisses ou double nationaux

Nous invitons les résidents suisses ou double nationaux à se rendre en Mairie pour se faire recenser. Cette démarche peut être accomplie tout au long de l'année.

Plus d'informations :

<http://cuvat.org/demarches-administratives/residents-suisses-et-double-nationaux/>

Rénovation de la croix des Eplatiers

Une équipe de bénévoles qui ont souhaité conserver l'anonymat, a entrepris, avec l'accord de la mairie, de rénover la croix de mission située aux Eplatiers (carrefour de la route des Caves et du chemin des Eplatiers).

Compte-tenu de l'état de délabrement constaté, plusieurs mois ont été nécessaires pour restaurer ce monument qui a maintenant fière allure.

Merci à ceux qui se sont investis dans cette mission.



Bloc - notes

Fermeture de la trésorerie de Cruseilles

A compter du 28 décembre 2018, la trésorerie de Cruseilles sera fermée.
Pour information, l'activité « Impôt » est transférée au Service des Impôts des Particuliers (SIP) d'Anancy.

Toutefois, une permanence se tiendra chaque jeudi matin, de 8h30 à 12h00, à compter du 10 janvier 2019, sur rendez-vous, dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.
Pour les prises de rendez-vous, il faut appeler au 07 79 78 59 81.

183^{ème} Festival des Musiques du Faucigny 2019

Le 30 juin 2019, le Pays de Cruseilles et Le Châble organiseront le 183^{ème} Festival des Musiques du Faucigny.



Le Festival est une grande fête qui regroupe une trentaine d'harmonies de la Fédération des Musiques du Faucigny. Environ 1000 à 1500 musiciens de toutes générations, garçons et filles, se retrouvent autour de leur passion commune. C'est un événement qui se produit depuis plus de 180 ans, chaque année sur un chef lieu de canton différent, et qui est organisé cycliquement tous les 13 ans.

D'aucuns se souviennent peut-être des éditions de 1993 et 2006, qui ont eu lieu sur nos communes.

Les harmonies seront accueillies le matin à Cruseilles où se déroulera un grand défilé. Ensuite, chaque village du secteur prendra en charge 2 groupes musicaux et organisera le repas, un concert qui pourra avoir lieu dans un endroit autre que le chef-lieu suivi d'un casse-croûte.

Tout le monde se retrouvera en fin de journée pour un bal à Cruseilles.

C'est l'association OFM (Organisation du Festival des Musiques) qui se charge d'écrire la partition principale : récolte de fonds, logistique, information. Les préparatifs durent depuis plus de 10 ans déjà !

Cuvat a répondu présent pour l'accueil des musiques : c'est l'occasion de mener un projet commun en participant à la décoration des lieux, l'animation de la journée et à l'accueil des musiciens dans notre village.

Si vous êtes intéressé(e)s par ce projet fédérateur et festif, n'hésitez pas à contacter le Comité organisateur pour rejoindre l'équipe d'organisation.

festival.cruseilles2019@gmail.com

Tel : 06 99 51 61 03



Bloc - notes

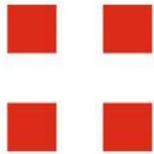
Le site internet www.cuvat.org

Sa mise à jour est régulière apportant les dernières informations qu'elles soient communales ou en provenance des associations.

Un conseil : abonnez-vous pour ne rater aucune nouvelle actualité.

Vos avis et propositions sont les bienvenus à l'adresse suivante : contactsite.cuvat@orange.fr

Découvrir Cuvat



Implanté à 12 km au nord ouest d'Annecy, **Cuvat** bénéficie d'une situation géographique privilégiée, à la fois proche de la ville et des accès routiers mais gardant tout de même le charme d'un village rural. Le panorama sur le Parmelan, le lac d'Annecy et le plateau des Glières, visibles du haut de la commune ne laissera pas insensible le promeneur s'accordant une pause pour admirer les lieux.

Notre commune fait partie de l'arrondissement d'Annecy, du canton d'Annecy-le-Vieux et de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Sa population, en 2014, s'élève à 1 068 habitants.

Lorsque vous arrivez au centre du village, vous découvrez l'église du 19^{ème} siècle, avec son clocher à bulbe et une décoration intérieure, pour le moins originale, réalisée par l'artiste japonais M. Paul FOUJINO.



On recense peu de commerces et d'entreprises, les habitants travaillant principalement dans les agglomérations annécienne ou genevoise. Le nombre croissant de maisons individuelles réalisées depuis une quinzaine d'années est bien la preuve du caractère attrayant de la commune.

Entrez votre adresse de messagerie - - - >

"**A Cuvat, tout va**" comme nous avons l'habitude de le dire car il y fait bon vivre : chacun peut profiter de la nature, des promenades et du superbe panorama.

VOS RENDEZ-VOUS

Concert de la chorale "Nuances"

26 novembre à 20 h 00 min - 22 h 00 min

Réunion publique d'information

29 novembre à 19 h 30 min

Téléthon 2016

2 décembre à 16 h 30 min

[Voir tous les Évènements](#)

À LA UNE

IUT Annecy : Portes ouvertes et réunions d'information

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vigilance Orange aux vents violents

Saisissez votre adresse e-mail pour recevoir une notification à chaque nouvelle actualité.

Adresse e-mail

[DERNIERS ARTICLES](#)



Bornes Informatique

Mickaël Bafcop

07 81 47 87 00

mbafcop@bornesinfo.com

10 clos Bellevue - 74350 Menthonnex-en-Bornes

Dépannage - Conseil - Formation - Vente - Site web



Marc Laffin

52 chemin des Eplatières
74370 ST MARTIN BELLEVUE
Tel : 04 50 46 41 19
Port : 06 42 32 70 84
Email : marc.laffin@wanadoo.fr

Nature au cœur

De nouvelles plantations

Plusieurs cerisiers japonais à fleurs sont venus agrémenter le chef-lieu.

Dans l'ordre depuis le passage piéton à hauteur du chemin des écoliers, vous trouverez :

- Prunus serrulata « Sunset Boulevard » ;
- Prunus « Milliéri Spiré » ;
- Prunus serrulata « Royal Burgundy » ;
- Prunus « Matsumae Fuki » ;
- Prunus sargentii « Columnaris » ;
- Prunus sargentii « Jacqueline » ;
- Prunus « Ichiyô » ;
- Prunus « Matsumae Shizuka » ;
- Prunus Pendula « Pendula Rubra » ;
- Prunus « Zdenka » ;
- Prunus « Jelena » ;
- Prunus incisa « Paeon ».

Ces 4 derniers sont à l'angle de la route de Burgaz et de la route de Ferrières.

Vous pourrez apprécier leur floraison en mai-juin.



Prunus serrulata « Royal Burgundy »



Prunus Pendula « Pendula Rubra »



Prunus incisa « Paeon ».

Journée de l'environnement 2019

Il est envisagé d'organiser une journée au printemps, le samedi 4 mai.

Le programme est en cours de préparation.

Nous vous espérons nombreux à ce rendez-vous.

la Fleuristerie
ARTISAN CRÉATEUR

159, grand rue
CRUSEILLES
04 50 44 15 07
www.lafleuristerie.com

Pour tous vos événements,
créations florales personnalisées.

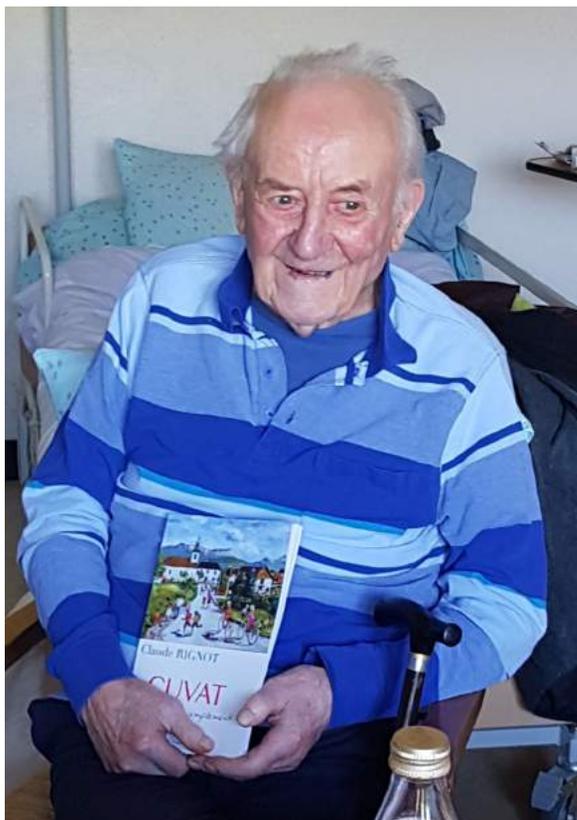
hp horticulteur
vend sa production de

GERANIUMS
Pétunias, oeillets d'inde, bégonias,
impatiences, plantes à massifs

HERVE PORRET
" LE MURGIER " 74 350 - CUVAT
Tél : 04.50.46.81.23 - ouvert le dimanche

Mémoire

Raymond CORBET



25 juin 2018 jour de ses 96 ans

Notre doyen, Raymond CORBET, nous a quittés le 2 novembre 2018 dans la maison où il est né le 25 juin 1922, aux Voisins, là où il a passé toute sa vie, sa très longue vie.

Après des études au lycée Germain Sommeiller d'Annecy, il avait choisi, malgré ses professeurs qui le poussaient à poursuivre des études "supérieures" de reprendre la ferme paternelle, étant le seul garçon de la famille, mais aussi, et surtout, par amour de la terre.

Il en fait son métier, secondé dans ses tâches journalières par Lucienne qu'il a épousée en 1950, et avec qui il élève ses 4 enfants ; vie de labeur, certes mais qu'il aimait, proche de la nature : jardin, balades en montagne, cueillettes en toute saison (muguet, myrtilles, champignons, châtaignes ...) et ce, en tracteur, avant la première voiture !

Des petits bonheurs simples, mais qui, mis bout à bout, ont fini par en faire un tout grand.

Aller à "la Caille" admirer le coucher de soleil sur le Mont Blanc, était un plaisir toujours renouvelé. Sa capacité à s'émerveiller de tout, à savoir se contenter de ce qu'il avait, lui donnait une joie de vivre qu'il a gardée jusqu'au bout.

Mais sa plus grande richesse, était ce qu'il apportait à son "prochain" n'hésitant pas à lâcher, séance tenante, ce qu'il était en train de faire pour rendre service.

Il aimait donner, faire plaisir, juste pour le plaisir, sans rien attendre au retour.

A l'heure de la retraite, chanter en chorale, voyager ont été ses grands bonheurs jusqu'à la perte de son fils Guy en 2011, et celle de Lucienne en 2013, qui ont assombri sa vie, même s'il ne s'en plaignait jamais.

Pendant cette dernière année passée dans sa cuisine, il a accueilli chaque visite, toute aide, avec chaleur et reconnaissance.

On gardera de lui, l'image d'un homme bon, droit, qui a su prendre tout ce que la vie lui a apporté avec philosophie, secret certainement de sa longévité ...

Thierry HONIAT



En mémoire de Thierry HONIAT décédé le 27 décembre 2016 à l'âge de 54 ans.

A la une !

Maurice CORBET, un cuvetin méritant !

Créé en décembre 1963 par le général de GAULLE, l'ordre national du Mérite est le second ordre national après la Légion d'honneur. Il récompense les mérites distingués acquis soit dans une fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée.



Le 16 novembre, un cuvetin était nommé Chevalier au titre du contingent du ministère de la Culture.

Nous vous proposons de le découvrir :

Après des études scientifiques et techniques (bac scientifique et DUT d'électrotechnique), ayant du mal à trouver un travail correspondant à ses attentes, Maurice CORBET postule pour un emploi de gardien au musée-château d'Annecy, pensant faire ce travail quelques mois le temps de trouver autre chose.

Cependant, le conservateur qui dirige alors le musée cherche à développer l'accueil des groupes scolaires et lui propose rapidement de prendre en charge l'animation au sein du musée. Outre les visites commentées, il organise alors des ateliers puis de petites expositions spécialement conçues pour le jeune public. Progressivement, il met en place ce qu'on appelle aujourd'hui un service des publics.

C'est dans ce contexte qu'il découvre la collection de cinéma d'animation déposée au Château d'Annecy par l'association qui organise le Festival international du film d'animation d'Annecy.

Sur cette base, il réalise des animations scolaires, des ateliers

puis des expositions temporaires dont il organise l'itinérance, tout d'abord dans le département de la Haute-Savoie, puis en France et à l'étranger.

En 1995, année du centenaire de l'invention du cinéma, il assure le commissariat d'une grande exposition, Cinémagie (rebaptisée Animagia lors de son itinérance), qui connaît une large diffusion (elle a notamment été présentée à Rio de Janeiro au Brésil et à Lima au Pérou).

Le Directeur du musée souhaite alors lui confier la responsabilité de la collection de cinéma d'animation (dont l'association vient d'accepter la dévolution au musée) et lui demande de travailler à un projet de musée de cinéma d'animation.

Pour assumer ces nouvelles responsabilités, Maurice CORBET passe le concours d'Attaché de conservation du patrimoine.

Après l'inventaire du fonds de cinéma d'animation, un dossier est présenté, en 2003, à la première Commission scientifique régionale d'acquisition pour les musées (mise en place dans le cadre de la « loi musée » de janvier 2002). Un avis favorable à l'unanimité permet au fonds de rejoindre la collection du musée, labellisée Musée de France.

Tout en travaillant à l'enrichissement de ces collections uniques en France, il conduit alors un projet de création d'un espace permanent d'exposition. CITIA Exposition (aujourd'hui rebaptisé "Musée du film d'animation") ouvre en 2005 au Conservatoire d'art et d'histoire à Annecy.

Cet espace encore modeste permet toutefois de présenter progressivement les richesses de la collection, l'exposition étant renouvelée deux fois par an. Il permet également de rendre compte de l'animation des pays invités par le Festival d'Annecy (Italie, Benelux, Allemagne, animation indépendante américaine...).

Depuis 2013, cet espace a également entamé un « tour de France » des studios d'animation afin de présenter la création française dans le domaine de l'image en mouvement. Ces focus sur les créateurs et leurs créations permettent d'enrichir la collection d'œuvres contemporaines. Parallèlement, il a assuré le commissariat de grandes expositions de cinéma d'animation présentées au Château d'Annecy, accompagnées d'ouvrages collectifs visant à étudier et publier progressivement la collection.

Il a également enseigné l'histoire du cinéma d'animation à l'Université de Savoie et donné des conférences afin de partager sa passion pour ce domaine du cinéma.

Evènements

Commémorations

En 2018, comme chaque année, les traditionnelles cérémonies du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées sur la place de la mairie, devant le monument aux morts.

Ces manifestations, destinées à marquer respectivement la fin des seconde et première guerres mondiales, ont pour but d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont tombés pour que vive la France et que soient préservées les valeurs fondamentales de la République que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.

Chacune de ces cérémonies se déroule selon un rite immuable et bien rôdé : Lecture, par le maire, du message du Ministre des Armées ou du Président de la République, lecture de poèmes par les enfants de l'école, Appel des morts avec le dépôt, par ces mêmes enfants, d'une fleur devant le monument, dépôt de gerbe, minute de silence, Marseillaise.

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a pris une dimension particulière puisqu'elle marquait le 100^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918. A cette occasion, à 11h00, les cloches de toutes les églises de France, dont celles de CUVAT, ont sonné pendant 11 minutes.

Un public toujours aussi nombreux assistait à ces commémorations rehaussées par la présence fidèle des enfants de l'école et de la chorale Nuances qui, pour ces occasions a interprété des chants divers dont le chant des partisans, les Allobroges ou l'Ode à la joie (hymne européen).

8 Mai



11 Novembre



Evènements

Rassemblement annuel des séniors

Accueillis par les membres du conseil municipal et du CCAS, 70 convives environ avaient répondu à l'invitation de la commune pour la traditionnelle journée des seniors.

Le rendez-vous était donné à la « Ferme des Ollières » ce samedi 13 octobre 2018, lieu où les invités s'installèrent autour de tables admirablement dressées et décorées.



Dans un premier temps, Monsieur le maire, Dominique BATONNET, souhaitait aux seniors de partager ensemble ce moment de joie annuel, expliquant que le but principal de cette journée était de faire en sorte que les gens se rencontrent, communiquent et échangent entre eux. Il remerciait, ensuite, les membres du CCAS qui s'étaient impliqués pour la bonne réussite de ce jour de fête.

Puis au milieu du repas, plusieurs personnes furent mises à l'honneur :



Madame Renée LAVOREL pour ses 90 ans

ainsi que Madame et Monsieur RIGNOT pour leurs 80 ans respectifs



Les personnes de plus de 65 ans constituent une population dont l'apport pour la société est loin d'être négligeable. Elles sont les premières concernées dès qu'il s'agit de s'investir dans le secteur associatif et le bénévolat. Les seniors sont en première ligne pour donner un coup de main lorsqu'il s'agit de garder leurs petits-enfants, de les emmener en vacances ou encore d'assurer des trajets scolaires...

Cette journée est l'occasion pour nous de prendre conscience de la place qu'occupent nos aînés dans notre vie, et pourquoi pas, d'en profiter pour les remercier car ils nous apportent un rayon de soleil par leur patience, leur bienveillante affection et leur générosité.

Rendez-vous à tous en 2019.

Éric LAVOREL (membre du CCAS)

Evènements

Joyeux Noël à nos aînés



Cette année, 24 de nos aînés de plus de 80 ans ont reçu un panier gourmand réalisé par la ferme de Chosal et distribué par les membres du CCAS.

**Le K'MION**
PIZZAS

Béatrice et Gilles
vous accueillent
place de la bibliothèque
le VENDREDI à compter de 18h00

*Large choix de pizzas
cuites au feu de bois
www.kmion-pizza.fr*

Réservations au **06.43.10.51.97**

**GLACES DES ALPES**
MAÎTRE ARTISAN GLACIER
La Boutique

SUIVEZ-NOUS SUR :


VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS, EN SAVOIR PLUS SUR :
WWW.GLACESDESALPES.COM
PAE la Caille • 191, Avenue des Marais • 74350 Allonziol la Caille
Tél. : +33 (0)4 50 46 45 00 - Fax : +33 (0)4 50 46 45 09 | commercial@glacesdesalpes.com

Vie associative

Amicale Boules de Cuvat (depuis février 2011)



Rendez-vous sur le terrain de boules, au Chef-Lieu

Les mercredi et samedis à 14 h

C'est une amicale, pas de cotisations, pas de réunions...

Un repas de fin d'année en toute convivialité !

Pour tous renseignements : Lavorel Jean-Claude 04 50 46 80 78

Bonne année 2019 !

Garage ALESINA
1833, Route des Diacquenods
74370 Saint-Martin-Bellevue



www.garagealesina.fr
garagealesina@orange.fr

04 50 46 89 80

MAT-AGRI
04 50 27 20 25
www.chevillard-agri.com

Un vrai professionnel à vos côtés

Matériels pour le bois



Tracteurs et matériels de déneigement



Un service de proximité et de qualité



Tracteurs et matériels agricoles

1400 Route de l'Arny - 74350 ALLONZIER LA CAILLE
Tél : 04 50 27 20 25
Mail : matagri74@chevillard-agri.com

Vie associative

Association des Parents d'Élèves

Toujours aussi dynamique et enthousiaste, l'équipe APE reprend l'année scolaire en pleine forme !

Voici les membres qui font partie du bureau :

Séverine Blanc (présidente), Alice Werry (vice-présidente), Pierre Souvras (trésorier), Séverine Dufayard, Maryline Rossin, Julia Tanguy, Marie-Hélène Fin, Marlène Lagrange, Sabrina Mermillod Blardet, Magali Bianchin, Frédéric Gelloz, Julien Barach, Virginie Meyer

Notre association a pour but d'apporter un soutien financier aux activités scolaires de tous les enfants de l'école, de créer des instants de convivialité et festifs pour tous, enfants et adultes, à l'occasion de nos différentes actions.

Pour l'année 2018-2019, l'APE poursuit certaines activités qui avaient été mises en place l'an passé, et en a rajouté !

⇒ **LES ACTIVITES PROPOSEES pour 2018/2019** (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente de Cuvat :

- * YOGA : tous les mardis de 19h à 20h30
- * CAPOEIRA : tous les mercredis de 10h à 10h45 pour les 6/8 ans, 10h45 à 12h pour les 9/14 ans
- * ANGLAIS : les mercredis entre 9h et 12h suivant le niveau (cours d'une heure)
- * MODERN JAZZ : les mercredis de 14h à 15h
- * SHIATSU RECREATIF-DO in : les mercredis de 17h à 18h pour 6/10 ans et 18h à 19h : à partir de 10 ans
- * QI GONG : les mercredis de 19h45 à 21 h
- * PILATES : les jeudis de 19h à 20h

⇒ **LES ACTIONS APE 2018/2019 :**

- * Fête de l'automne : le samedi 20 Octobre 2018
- * Téléthon : vendredi 7 décembre (organisé par le Comité des fêtes). L'APE participe par le biais de confection de gâteaux
- * Marché de Noël : le samedi 15 Décembre 2018
- * Actions Pamplemousses et vente d'articles pour Noël
- * Spectacle et goûter de Noël : pour tous les enfants de l'école : le mardi 18 Décembre 2018
- * Participation à la Fête du village : 29 et 30 juin 2019 (organisée par le Comité des fêtes)
- * Kermesse de fin d'année : Début juillet 2019

⇒ **PARTICIPATIONS FINANCIERES sur l'année 2017/2018 en faveur des enfants de l'école**

- * Séances de cinéma avec Cinébus pour maternelles et primaires
- * Sorties de ski de fond
- * Sorties de fin d'année, classe verte
- * Achat de jeux, matériels pour les enfants de l'école

Tout ceci peut se mettre en place grâce à :

- * Votre soutien notamment lors de nos diverses ventes.
- * Votre participation à l'ensemble de nos actions et fêtes. Les enfants comptent sur vous !!!
- * Votre soutien en tant que bénévoles : si vous avez 1, 2 ou davantage de journées à consacrer à l'association, venez partager d'excellents moments avec nous en nous donnant un coup de main lors de nos diverses fêtes, et/ou venez nous apporter vos idées et votre dynamisme !

L'APE ne peut exister sans les efforts et l'implication de tous et a toujours besoin de nouveaux talents pour continuer à fonctionner alors rejoignez-nous !



Vie associative

Chorale Nuances

L'année 2018, tout comme 2017 a été particulièrement riche en événements pour la chorale **Nuances** :

⇒ Le **6 avril** en l'église de Poisy nous nous sommes produits avec la chorale « *La Montagne d'Age Chante* » de Lovagny au profit de l'Association humanitaire AKAMASOA (les bons amis) qu'anime le Père Pedro à Madagascar.

Ce concert fut un immense succès ; en effet l'Eglise de Poisy eût bien du mal à contenir une foule venue nombreuse pour soutenir cette noble cause.

⇒ Le **8 mai**, nous étions cette fois associés à la chorale d'enfants de Cuvat pour la commémoration annuelle au monument aux morts.

Ce fut l'occasion d'une magnifique interprétation de *La Marche d'Elgar*.

⇒ Durant le week-end de la Pentecôte les **19, 20 et 21 Mai**, nous avons effectué notre voyage annuel en Italie du Nord, avec au programme les lac d'Orta, le lac Majeur, et les Iles Borromées. Beaucoup de bonne humeur, de rires et d'émotions durant ces 3 jours.

⇒ Le **25 Mai**, nous nous sommes retrouvés à l'Eglise de Groisy avec la chorale *La Thorentelle* de Thorens-Glières pour un concert au profit de l'Association RETINA France (Vaincre les maladies de la vue).

⇒ Le point d'orgue de notre saison fut naturellement notre concert annuel donné le samedi **16 Juin** à l'Eglise de Cuvat, où nous avons été rejoints par la chorale *Croq' Notes* de Scionzier, suivi le dimanche 17 Juin par notre participation à la messe dominicale sur place.

⇒ **Dimanche 11 Novembre** : Cérémonie de commémoration au monument aux morts à l'occasion du centième anniversaire de l'armistice de 1918.

⇒ **Samedi 17 Novembre** : Concert en l'église de Cruseilles avec l'Ensemble vocal de l'Arve, au profit de l'Association « Nos P'tites Etoiles ».

⇒ **Vendredi 7 Décembre** : Participation au Téléthon à Cuvat.



Si vous avez envie de chanter et de vous joindre à notre groupe, merci de prendre contact avec Joël, notre chef de chœur au 04 50 62 01 37.

Nous répétons chaque jeudi soir à partir de 20h30 à la salle polyvalente de Cuvat.



Vie associative

Retour sur l'année 2018 au Comité des Fêtes



♦ **LOTO le 3 Mars 2018**



Cette année encore le Loto a fait carton plein !

Les grands gagnants ont été les jeunes, qui sont repartis avec un voyage au choix pour une valeur de 1 000€. Les autres lots à gagner étaient notamment une cave à vin Krups et un hoverboard original.

En tout plus de 5000€ de lots étaient mis en jeu !

⇒ Prochaine édition le 16 Mars 2019, venez nombreux !

♦ **FETE AU VILLAGE le 23 Juin 2018**

Sur un thème coloré, la Fête au Village, organisée par le Comité des Fêtes, a accueilli de nombreux visiteurs autour notamment d'un tournoi de foot familial, d'un concours de pétanque, des traditionnels manèges et animations pour enfants, de deux groupes musicaux locaux et bien sûr de notre traditionnel Feu d'Artifice suivi de la soirée dansante !

ATTENTION : la prochaine édition se déroulera sur 2 jours, les 29 et 30 Juin 2019, du fait de l'accueil du Festival des Fanfares du Faucigny !

♦ **TELETHON le 7 décembre 2018**

Suite à l'édition 2017 et grâce à votre participation, le Comité des Fêtes a reversé 2498,50€ au Téléthon, dont 300€ gracieusement offerts par le Restaurant les Sapins



100% des bénéfices reversés au Téléthon

⇒ Prochaine édition le 6 décembre 2019

Nous avons besoin de vous pour continuer à exister et à faire vivre la commune ! Pour vous investir dans la vie du Comité des Fêtes, n'hésitez pas à nous contacter :

- * Facebook : www.facebook.com/comitedesfetescuvat
- * Site web : <http://cuvat.org/vie-associative/comite-des-fetes/bienvenue/>
- * Courriel : comitedesfetescuvat@gmail.com

Vie associative

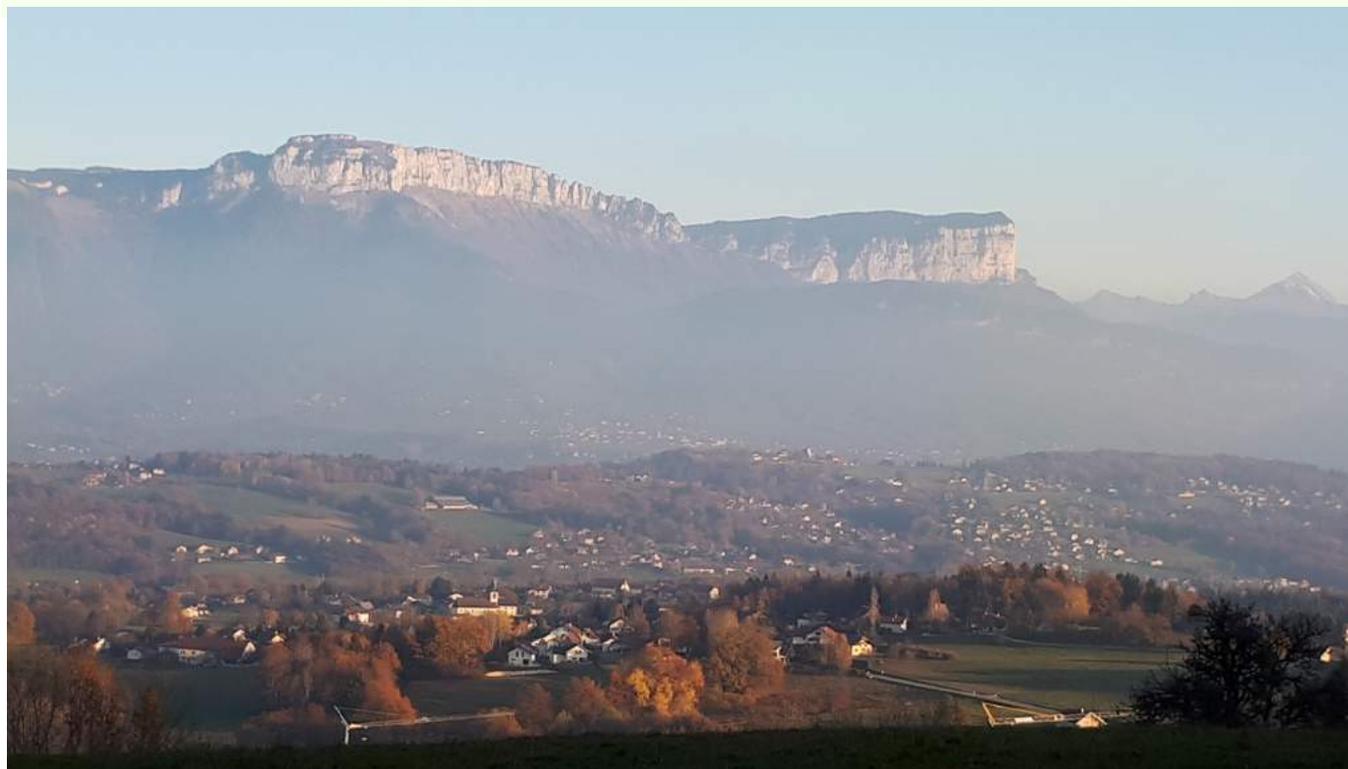
Cuv' à patch



Nous nous réunissons tous les mardis de 20 à 23 heures à la salle polyvalente de Cuvat.
Dans la bonne humeur, nous aimons échanger nos idées, nos envies autour de travaux d'aiguilles : patchwork, broderie, boutis, tricot, etc.
Nous vous attendons pour découvrir ces activités et vous faire partager notre passion.

Contacts :

- ⇒ Aline : 06 72 55 28 92
- ⇒ Irma : 04 50 08 16 40
- ⇒ Christiane : 06 29 91 04 64



Vie associative

Cuvat Ciné Livres

L'association « Cuvat Ciné Livres » a pour vocation de créer une dynamique culturelle au sein du village et regroupe le cinéma et la bibliothèque. L'organisation et le fonctionnement de l'association reposent, entièrement, sur une équipe de bénévoles. La Commune, avec laquelle une convention est signée, apporte son soutien et met les locaux et le mobilier à disposition de l'association.

Le cinéma

En partenariat avec CINEBUS (Cinéma Itinérant des Pays de Savoie), la projection des films sélectionnés par les bénévoles, a lieu un lundi par mois de septembre à juin. Deux séances sont proposées : l'une pour les enfants à 17h15 à l'école (hors vacances scolaires), et l'autre pour les adultes à 20h30 dans la salle polyvalente. Des séances ont également lieu dans le cadre de l'action « Ecole et Cinéma » pour les enfants de l'école.

La bibliothèque

Afin de mieux accueillir le public, de proposer des livres et BD récentes et de découvrir des ouvrages de qualité, la bibliothèque vient d'être réaménagée en un espace mieux organisé, plus lumineux et convivial.

La bibliothèque dispose également d'une réserve qui lui permet de conserver les classiques.

Il est également possible de commander à Savoie-biblio des documents qui ne se trouvent pas dans le fonds de la bibliothèque.

La bibliothèque accueille également les huit classes de l'école.



- * Inscription et prêt : 7€ par an et par adulte. Gratuit pour les enfants.
- * Permanences : Mardi 16h30 à 18h00 ; Jeudi 16h30 à 17h30 ; Samedi 10h30 à 12h00.

La bibliothèque propose une série d'animations :

⇒ *Pour les enfants*

- * Depuis la rentrée, **Animation lecture** pour les petits un vendredi par mois à 16h30 ;
- * **La Vache qui Lit**. Pour les enfants de 8 à 12 ans de février à juin, une sélection de cinq livres pour lesquels ils peuvent donner leur avis ;
- * **Bib'en scènes**. Avec l'appui de Savoie-biblio, Bib'en scènes, permet d'inviter une compagnie pour un spectacle de théâtre, danse, musique, arts du cirque, etc. – qui se tient généralement fin mars et rencontre chaque fois un vif succès.

⇒ *Pour les adultes*

- * **Lettres Frontières**. Pendant l'été, un jury de lecteurs fonctionne autour d'une sélection franco-suisse de 10 livres. Ceux-ci sont ensuite mis à la disposition du public et l'un des auteurs est invité pour une présentation-discussion à la bibliothèque ;
- * **Scrabble**. Tous les vendredis de 14h à 17h.

Pour toutes ces activités ou si vous voulez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter :

- ⇒ par téléphone : 04 50 57 21 75
- ⇒ par mail : bibliotheque.cuvat@dartybox.com

Vie associative

Echecs, Tarot Cuvat (ETC)

Club d'échecs de Cuvat

Viens jouer une ou deux parties d'échecs dans une ambiance conviviale.
Tous les vendredis à 20 heures à la salle polyvalente de Cuvat.
Tous niveaux bienvenus.

Cotisation annuelle : 20 €

Renseignements : Gérard LAISSARD 07 82 78 27 87

Jean-François MIRALLES 06 35 47 72 55

Section TAROT

Petit rappel :

L'origine du tarot remonterait au XVe siècle en Italie. Après 3 siècles, le tarot sera oublié en France excepté en Provence où il restera joué.

Il faudra attendre le XIXe siècle pour que le tarot redevienne populaire et c'est en 1973 que la fédération française de tarot instaurera une règle officielle faisant du tarot à 4 la version moderne.



Notre club n'a que 8 ans d'existence mais quel plaisir de se retrouver entre adhérents tous les mercredis (hors vacances d'été) dès 20H00 à la salle 4.

Vous êtes tous les bienvenus quelque soit votre âge ou votre niveau : vous serez enthousiasmés par les parties jouées mais sérieuses ainsi que par nos retrouvailles lors de festivités 'extra sportives' !

Dans l'attente de vous compter parmi nous,

Président Jeannot COLOMB

Tél. : 06 19 37 70 30

Vie associative

Paroisse Saint Marc du Parmelan



La paroisse regroupe les communes de Argonay, Cuvat, Pringy Nâves et Villaz. Prêtres : Gilles Chassé (curé) et Jocelyn Azurmendi. Diacres : Michel Henri et Claude Bovet

La paroisse Saint-Marc a vécu de beaux temps forts en 2018, dont un certains ont eu lieu à Cuvat. Le 17 juin dernier, les frères Pierre et Reymond Jaccard ont fêté leur jubilé (50 ans de prêtrise) avec la communauté paroissiale. Ces « pères Teresa » (qui ont côtoyé Mère Teresa) ont consacré quatre décennies à venir en aide aux plus faibles, aux plus pauvres, aux plus malades. Ils comptent à eux deux 183 missions humanitaire sur la planète. La paroisse Saint-Marc était heureuse de leur offrir cette belle journée, malgré l'absence de Pierre hospitalisé alors et décédé depuis. Plus d'info sur leurs actions sur www.freresjaccard.org



Cuvat a accueilli aussi plusieurs **Dimanche de la Parole**, réunissant enfants, parents et grands-parents des cinq communautés regroupés en divers ateliers : catéchèse, découverte de la parole de Dieu pour finir par une célébration festive.



Le 30 juin dernier, à l'occasion de la **Nuit des églises** la paroisse a animée une soirée pour découvrir l'œuvre de Paul Fujino et partager avec les témoins qui ont connu l'artiste et nous ont raconté les souvenirs et anecdotes de cette époque...Un bien joli moment !



Messes à Cuvat

Le vendredi à 18h30 à l'église (en hiver ,salle sous le presbytère).

Messe dominicale : 3è dimanche du mois à 10h.

Permanences d'accueil :
04 50 02 56 36

Presbytère : après 18h
Maison paroissiale
46 rue du Champ Guargan à Pringy 9h30/11h30 mercredi, vendredi et samedi.

Permanence catéchèse
mercredi de 16 à 18h
(hors vacances scolaires)

Pour suivre les activités et propositions de la paroisse

Chaque semaine la feuille paroissiale est à disposition dans le hall de l'église et en téléchargement sur le site web de la paroisse.

Le site propose une newsletter, l'agenda de la paroisse, des actualités régulières et toutes les informations souhaitées sur les sacrements, la catéchèse...

www.diocese-annecy.fr/st-marc



4 fois par an le journal **Theolien** est distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres.



Vie associative

Le Souvenir Français, Comité cantonal d'Annecy-Le-Vieux



Le Comité est toujours très actif. Ainsi, dès le début de l'année a-t-il organisé sa traditionnelle Galette des Rois dans la salle polyvalente de Cuvat, mise à disposition par le Maire, Monsieur Dominique BATONNET et son conseil Municipal. Les adhérents, venus très nombreux, ont apprécié cet après midi festif au cours duquel des récompenses ont été remises aux délégués des communes d'Allonzier-La-Caille, Cuvat, et Talloires qui tout au long de l'année ont parfaitement rempli les nombreuses missions qui leur ont été confiées.

Le 22 Août, le Président a organisé une journée d'évasion à Lyon qui regroupait plusieurs associations. Ce ne

sont pas moins de 41 personnes du Souvenir Français, de l'UNC St Martin, de l'Association des Anciens du 27^{ème} BCA et de l'Amicale des donneurs de sang de Pringy qui ont vogué sur le Rhône et la Saône à bord du bateau "Hermès", découvrant la ville de Lyon tout en dégustant un bon repas. L'après midi fut consacré à la visite du grandiose musée des Confluences.

Grace à l'implication de Michel BOUVET, de Clément et Lilian, ses petits-enfants, et de Dominique GIRARDAIN, conseillère municipale, la traditionnelle quête nationale du Souvenir Français du 1^{er} novembre a permis de collecter la somme de 200 euros. Un grand merci aux Cuvetins pour leur générosité.

Pour 2019, plusieurs activités sont prévues, notamment une sortie "Devoir de Mémoire" à Lyon avec les élèves de l'école élémentaire de Cuvat. Au programme : la visite du mémorial national de la prison de Montluc et du Centre d'histoire de la résistance et de la déportation. Les demandes de réservation vont être demandées ainsi que les accords du Conseil Municipal et du Directeur de l'école.

Une sortie exceptionnelle de 12 jours en Thaïlande est également prévue du 17 au 28 mai 2019. L'organisation se met en place (renseignements et inscriptions au 06 76 41 04 80 - prix 1400 euros tout compris par personne).

Tous les membres du Comité vous souhaitent une très bonne année de découvertes, de joies, **de santé** et de bonheur pour 2019.

Dates à retenir :

La traditionnelle galette aura lieu le 12 Janvier à Pringy à 16 h.

L'AG de notre Comité se tiendra le Samedi 9 Février 2019 à 14 h 30 à Dingy-Saint-Clair.

Le délégué du Souvenir Français Michel BOUVET.



Facilitez vous la vie,
Optez pour la livraison !

Vente de croquettes pour chiens fabriquées en France



Implantée à Cuvat, Ani'croq propose de vous livrer des croquettes de qualité chez vous, ou à votre travail à des prix très compétitifs.

sylvie@pluriels.fr
www.anicroq.fr

06 01 97 72 79

Pluriel Diffusion Service sarl 315 chemin des Trembles 74350 CUVAT

Les associations en 2019

Amicale Boules de Cuvat : M Jean-Claude LAVOREL 04 50 46 80 78

Association des Parents d'Elèves (APE) : Mme Séverine BLANC ape.cuvat@gmail.com

Chasseurs : M Vincent PETTIER vincent.pettier@wanadoo.fr

Chorale Nuances : Mme Jocelyne DERUAZ jiddru@yahoo.fr

Comité des Fêtes : Mme Martine LACROIX comitedesfetescuvat@gmail.com

Cuv' à patch : Aline 06 72 55 28 92 - Irma : 04 50 08 16 40 - Christiane : 06 29 91 04 64

Cuvat Ciné Livres : Mme Isabelle GUILLET bibliotheque.cuvat@dartybox.com

ETC ... Echecs Tarot Cuvat

Echecs : M Gérard LAISSARD : 07 82 78 27 87 - M Jean-François MIRALLES : 06 35 47 72 55

Tarot : M Jean COLOMB : 06 19 37 70 30 - 74jeannot@gmail.com

Loisirs créatifs : Mme Jany MOYER-BENACCHIO loisirs.creatifs.cuvat@hotmail.fr

Moti'Voyages : Mme Laetitia METKEN laetitia.metken@yahoo.com ou M Martial ROSSI martial.rossi@gmail.com

Paroisse catholique : Mme Catherine FOLGOAS 04 50 02 58 36 - st-marc@diocese-annecy.fr



• Tous travaux d'hydrocurage
d'eaux usées et pluviales
• Inspection vidéo et tests à l'air
• Balayages voiries
• Traitements biologiques fosses
et pièges à graisse

E.U.R.L / DECARROZ ASSAINISSEMENT
313, Route des Chapelles - 74410 St-Jorioz - Tél : 04 50 68 67 37 / Fax : 04 50 68 62 97



JOSSERAND Façades
Crépi - Isolation Ext - Sablage - Peinture

Denis JOSSERAND
06 30 92 47 09
534, route de la Mandallaz - 74350 CUVAT
josserand.facades@orange.fr



EUROVIA
VINCI

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

Travaux publics & particuliers
Terrassements, VRD,
enrobés, assainissement, génie civil,
aménagement d'espaces publics ou privés

Eurovia Alpes, secteur d'Annecy
74 330 POISY
Tél. 04 50 22 11 41
Fax 04 50 22 56 43

Dossier

L'Europe



♦ Elections européennes 2019 :

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

• **Qui élit-on lors des élections européennes ?**

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

• **Qui vote aux élections européennes ?**

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales ;

Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

• **Quel est le mode de scrutin pour les élections européennes en France ?**

La loi du 25 juin 2018 relative à l'élection des représentants au Parlement européen rétablit une circonscription unique qui était déjà en vigueur avant les élections de 2004 (pour les élections de 2004 et de 2009, le territoire était découpé en 8 circonscriptions régionales, 7 pour la métropole, 1 pour l'outre-mer).

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

• **Quel est le nombre de députés européens ?**

A la suite de la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'Union européenne (Brexit), le nombre de sièges au parlement européen passe de 751 à 705.

46 des 73 sièges britanniques libérés sont disponibles pour un éventuel élargissement de l'Union européenne.

Les 27 autres sont répartis entre 14 États membres jugés jusque-là sous-représentés : France (+5), Espagne (+5), Italie (+3), Pays-Bas (+3), Irlande (+2), Suède (+1), Autriche (+1), Danemark (+1), Finlande (+1), Slovaquie (+1), Croatie (+1), Estonie (+1), Pologne (+1), Roumanie (+1).

• **Quel est le nombre de sièges attribués à la France ?**

Après les élections de 2014, la France disposait de 74 sièges au Parlement européen.

Suite au Brexit, après les élections de mai 2019, elle disposera de 74 sièges +5, soit 79 eurodéputés.

• **Quel est le rôle du député européen ?**

Le député européen exerce 3 pouvoirs :

- législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative ;
- budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'Union européenne ;
- de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

Dossier

L'Europe aujourd'hui

L'Union européenne compte aujourd'hui 28 Etats membres et 24 langues officielles.

En 2015, la zone euro compte 19 Etats membres. La Grèce l'a rejoint en 2001, la Slovaquie en 2007, Malte et Chypre en 2008, la Slovaquie en 2009 et l'Estonie en 2011, portant ainsi à 17 le nombre d'États membres de la zone euro. La Lettonie a rejoint la zone euro le 1er janvier 2014. Depuis 2015, la Lituanie en fait également partie.



Le fonctionnement des institutions européennes :

- ◇ Le Conseil européen, constitué des 28 chefs d'état ou de gouvernement, fixe les grandes orientations générales, donne l'impulsion et fixe les priorités politiques. Il se réunit au moins 4 fois par an ;
- ◇ La Commission européenne, composée d'un commissaire par Etat membre, fait des propositions de lois sur la base de ces priorités ;
- ◇ Le Parlement européen débat, modifie et vote sur ces projets de lois ;
- ◇ Le Conseil de l'Europe, composé des ministres des états européens concernés par le sujet traité, doivent ensuite ces textes pour qu'ils soient adoptés ;
- ◇ Tout texte devant être adopté conjointement par le parlement et le conseil, cela peut nécessiter plusieurs lectures voir la réunion d'un comité de conciliation pour trouver un accord ;
- ◇ La loi votée est, ensuite, transmise à la Commission européenne chargée veiller à son exécution par l'ensemble des Etats membres ;
- ◇ La Cour de justice de l'Union européenne vérifie que tous les pays appliquent la loi ;

N° de téléphone utiles

MAIRIE DE CUVAT

Ouverture :

- le lundi de 9h00 à 11h30,
- les mardis et jeudis de 14h00 à 18h00.

Tel 04 50 46 86 69
Fax 04 50 46 12 39
mairie.cuvat@orange.fr
site internet : www.cuvat.org

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Tel 04 50 08 16 16

GENDARMERIE DE MEYTHET

Tel 04 50 24 52 40

GENDARMERIE DE LA BALME DE SILLINGY

Tel 04 50 68 89 60

URGENCE DU SERVICE DES EAUX DE CRUSEILLES

Tel 06 25 90 68 65

ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL (Dépannage 24/24) :

Tel 04 50 27 28 96

POMPIERS

Tel 18

SAMU

Tel 15

AMBULANCE (Service d'urgence)

Tel 04 50 22 07 77

ASSISTANTES SOCIALES

Tel 04 50 33 23 89

ARCHITECTE CONSULTANT : M. Claude MOISSON

Tel 04 50 08 16 16

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

M. Georges BERTHET

SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Tel 04 50 44 09 45

Tel 04 50 46 83 86

Tel 04 50 44 05 24

SPA

Tel 04 50 77 82 40

DECHETTERIE DE CRUSEILLES

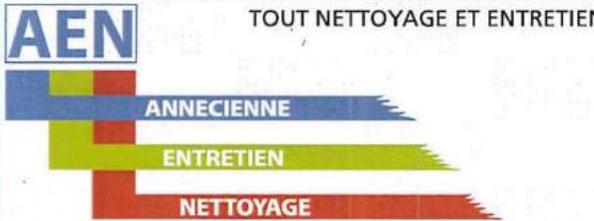
Tel 04 50 32 16 30



CHAPPAZ Yves
Travaux Publics et Privés
Terrassements VRD
Maçonnerie

Maloux
151, route du Cimetière - 74350 ALLONZIER LA CAILLE
193, passage du Vieux Pont - 74210 FAVERGES-SEYTHENEX

Tél. 04 50 44 42 52 - Port. 06 09 45 00 46



AEN TOUT NETTOYAGE ET ENTRETIEN

ANNECIENNE
ENTRETIEN
NETTOYAGE

José DE OLIVEIRA
aen4@wanadoo.fr

Tél. 04 50 22 68 91
Fax 04 50 22 04 47



PORCHERON FRERES
et Cie

Réseaux H.T.A., B.T.A., aériens et souterrains.
Eclairage public. Réseaux gaz.
Electricité industrie et tertiaire.
Cablage informatique. Fibre optique.
73410 ALBENS - ENTRELACS
Tél. 04.79.63.08.80 • ent.porcheron@porcheron.com

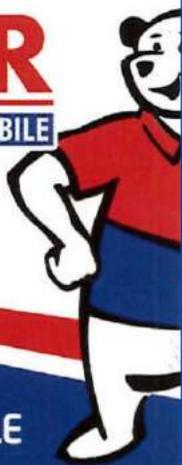
Notes



AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

 **04 50 46 04 66**

contact : lavorelcontrole@autosur.com
 Fax : 04 50 46 04 68
PAE 74350 ALLONZIER LA CAILLE




Etablissements bouchet
 SARL AU CAPITAL DE 90 000 €

Charpente - Couverture
 Zinguerie - Menuiserie
 Escaliers en tous genres
 Travaux neufs et entretien

N° 650 ZI des Marais SUD - 74370 ST-MARTIN-BELLEVUE
 Tél. 04.50.60.39.49 - Fax. 04.50.60.39.62
ets.bouchet74@orange.fr


ECOTHERM *Vos Fenêtres*
 FENÊTRES - PORTES D'ENTRÉE - VOLETS ROULANTS & BATTANTS - PORTES DE GARAGE

**NOUVEAU
 HALL D'EXPOSITION
 de 400m²**

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

ALLONZIER-LA-CAILLE ZA (face Glaces des Alpes)
04 50 46 87 20



Découvrez tous nos produits sur
ecothermweb.fr

1998

